



Addressing Transboundary Concerns in the Volta River Basin and its Downstream Coastal Area

Résolution des problèmes transfrontaliers dans le basin versant de la Volta et sa zone côtière

(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali Togo)

Numéro du Project : 53885

Plan de travail et budget actualisés : 2012-2013 (Traduit en français)

Janvier 2012





Première publication au Ghana en 2012 par le Projet PNUE-FEM Volta.

Copyright © 2012, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives est permise sans autorisation particulière préalable du droit d'auteur à condition que la source soit clairement indiquée. Le PNUE souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication utilisant la présente publication comme source.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable, une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Projet PNUE-FEM Volta Unité de Coordination du Projet

No. E3 Leshie Crescent - Labone

P.O. Box 1423 Accra Ghana

Phone: +233 30 2764111

Fax: +233 30 2772669

Mobile: +233 20 6309775

Site web: <http://gefvolta.iwlearn.org>

CLAUSE DE RESPONSABILITE

Le contenu du présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions et politiques du PNUE ou du FEM. Les désignations utilisées et les présentations n'impliquent aucune opinion que se soit de la part du PNUE, ou du FEM, ou de toute autre organisation partenaire concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone, de ses autorités ou de la délimitation de ses territoires ou frontières.

Le présent rapport a été rédigé par M. Hubert Onibon de l'Unité Régional de Coordination du Projet FEM - Volta.

Aux fins de citation, ce document peut être cité comme suit :

UNEP-GEF Volta Project, 2012. Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière avale : Plan de travail et budget actualisés : 2012 – 2013 (Traduit en français). *UNEP/GEF/Volta/RR 2/2012*

Table des matières

Liste des Tableaux	iii
Liste des Tableaux	iii
1. Informations générales	4
1.1 Objectif(s) global (aux) du projet	4
1.2 Partenaires et détails financiers (budget)	4
2. Aperçu des principales activités de 2012/2013	7
3. Principales activités par objectif Spécifique	8
3.1 Principales activités prévues au titre de l'objectif Spécifique 1	8
3.2 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique 2	13
3.3 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique 3	17
4. Budget proposé pour les années calendaires 2012 et 2013	22

Liste des abréviations et des sigles

Abréviation Définition

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
AMCOW	Conférence des Ministres Africains de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BFI	Bassin Fluvial International
BFV	Bassin du Fleuve Volta
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CDP	Comité Directeur du Projet
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO/CCRE	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest/Centre de Coordination des Ressources en Eau
DFEM	Division du Fonds pour l'Environnement Mondial
EPA	Agence de Protection de l'Environnement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZCBF	Gestion Intégrée des Zones Côtières et des Bassins Fluviaux
GLOWA	Globaler Wandel Wasserkreislaufes
GTZ	Coopération Technique Allemande
GWP	Partenariat Mondial de l'Eau
GWP-WAWP	Partenariat Mondial de l'Eau – Partenariat Ouest Africain de l'Eau
HYCOS	Système d'Observation du Cycle Hydrologique
IW-LEARN	International Waters Learning Exchange and Resource Network
MA	Mémorandum d'Accord
MCA	Millenium Challenge Account
ME	Mémorandum d'Entente
MOA	Mémorandum Of Agreement
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ORASECOM	Orange-Senqu River Commission
PAGEV	Projet d'Amélioration de la Gouvernance de l'Eau dans le Bassin de la Volta
PAPN-BFV	Plan d'action de la partie nationale du BFV
PAS	Programme d'Action Stratégique
PFN	Point Focal National
PNUE	Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
PNUE/FEM	Programme des Nations Unies pour l'Environnement/Fonds pour l'Environnement Mondial
RAOB	Réseau Africain des Organismes de Bassin
RBO	Organisme de Bassin Fluvial
RMEP	Rapport de Mise en œuvre du Projet
S&E	Suivi & Evaluation
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération de Paris
SMDD	Sommet Mondial sur le Développement Durable
TDR	Termes de Références
TFP	Task Force du Projet
UDC	UNEP DHI Centre for Water and Environment
UE	Union Européenne
UCP	Unité de Coordination des Projets
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets
VB-ISS	Système d'Echange d'Information sur le Bassin de la Volta

Liste des Tableaux

Tableau 1 – Détails financiers du projet (y compris le cofinancement anticipé)	6
Table 2 : Aperçu des principaux événements prévus au titre des années 2012 et 2013	7
Tableau 3 : Détail des activités correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1	10
Tableau 4 : Détail des activités et plan de travail correspondant à l'Objectif Spécifique n° 2	15
Tableau 5: Détail des activités et plan de travail correspondant à l'Objectif Spécifique n° 3	19
Tableau 6 : Budget du projet au titre des années 2012 et 2013 (dollars américains)	23

1. Informations générales

Titre du projet: Résolution des problèmes transfrontaliers dans le Bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval.

Numéro du projet (le cas échéant) : 53885 (UNOPS)

Département(s)/unité(s) responsable(s) au sein du PNUE : PNUE/DFEM

Date de démarrage du projet : 2 janvier 2008

Date d'achèvement : 31 décembre 2013

Référence au sous programme(s) du PNUE et les réalisations attendues : Eaux Internationales du PNUE/DFEM.

1.1 Objectif(s) global (aux) du projet

1. Le Projet FEM Volta est une initiative régionale qui a été conçue pour faciliter la gestion intégrée, le développement durable et la protection des ressources naturelles du bassin de la Volta dans les six pays riverains que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo. Le projet a été spécialement formulé pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires qui ont été identifiés lors d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire. Le projet se concentre principalement sur les problèmes environnementaux majeurs du bassin qui sont causés par les activités humaines et qui ont pour conséquence la dégradation de l'environnement.
2. **Objectif à long terme du projet:** gestion équitable et durable des ressources en eau et des autres ressources naturelles associées du bassin de la Volta et de sa zone côtière aval.
3. **L'objectif global du projet est** de renforcer les capacités des pays riverains à planifier et gérer durablement le bassin versant de la Volta et la zone côtière en aval (y compris les écosystèmes et ressources aquatiques) à travers : les actions de renforcement de capacités, l'établissement de cadres institutionnels régionaux adéquats, l'identification des priorités nationales et régionales; le développement des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion comme base d'intervention; et l'initiation de mesures nationales et régionales de gestion durable des écosystèmes.
4. **L'objectif général de développement** du projet est de résoudre les problèmes environnementaux majeurs dans le bassin qui sont causés par les activités humaines et qui ont pour conséquence la dégradation de l'environnement; ceci en réduisant les activités qui entraînent la rareté de l'eau, la dégradation des sols et de l'eau et, en intégrant les problèmes environnementaux dans les activités de développement du bassin. L'objectif de développement est conforme aux recommandations du Sommet Mondial pour le Développement Durable principes de planification GIRE, développement national et stratégies de réduction de la pauvreté.
5. Les trois (03) objectifs spécifiques du projet sont les suivants :
 - **Objectif spécifique n° 1:** Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta.
 - **Objectif spécifique n° 2:** Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière en aval.
 - **Objectif spécifique n° 3:** Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta.

1.2 Partenaires et détails financiers (budget)

6. La mise en œuvre du projet FEM Volta est assurée par le Programme des Nations Unies pour

l'Environnement (PNUE). L'agence d'exécution est le Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets (UNOPS) avec comme agence de co-exécution le Centre PNUE DHI pour l'Eau et l'Environnement. Les rôles de ces différentes institutions sont consignés dans le rapport de démarrage du projet qui a été approuvé lors de la rencontre du Comité de Pilotage tenue à Bamako au Mali le 15 mai 2008

7. Le projet a entrepris des discussions et négocié des accords de partenariat avec plusieurs institutions et organisations. Des discussions ont été engagées notamment avec l'ABV, UICN/PAGEV, SIAAP, IW-LEARN, FEM-Niger, FEM Sénégal, CEDEAO/CCRE, OMVG, OMVS, ABN et PME-WAWP en vue d'explorer les domaines potentiels de collaboration. Au cours des discussions avec certains de ces partenaires (notamment la SIAAP, l'ABV, l'UICN/PAGEV, MCA-Burkina Faso) des protocoles d'accords et des accords de partenariat ont été suggérés pour la mise en œuvre de certaines activités clés du projet.
8. Les principaux partenaires financiers sont le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les gouvernements des pays riverains, contribuant respectivement à hauteur de 5.844.880 \$US et 3.424.739 \$US. Les pays participant au projet sont le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Mali et le Togo. Les activités du projet dans tous ces pays sont coordonnées par les Points Focaux Nationaux.
9. Les activités au niveau national sont exécutées par les partenaires nationaux des six pays riverains selon le protocole d'accord signé par l'UNOPS et le plan de travail du projet et le budget convenus. Cependant, au cours de l'année sous revue la mobilisation du cofinancement de certains des partenaires nationaux et autres partenaires du projet comme stipulé dans le dossier initial du projet est demeuré très difficile.

Tableau 1 – Détails financiers du projet (y compris le cofinancement anticipé)

Pays/Partenaires	Engagement initial en US\$	Engagement révisé (2008) EN US\$
Contribution FEM		
Projet	5,347,380	5,347,380
PDF – B	472,500	472,500
PDF – A	25,000	25,000
Sous-total FEM	5,844,880	5,844,880
Cofinancement		
Bénin	418,200	418,200
Burkina Faso		267,353
Côte d'Ivoire	915,000	915,000
Ghana	3,888,270	690,000
Mali	7,211	314,270
Togo	819,916	819,916
PNUE	60,000	60,000
Hongrie	10,000	10,000
Rep. Tchèque	50,000	50,000
IUCN	620,000	620,000
CEDEAO/UE ¹	1,962,500	1,962,500
SIAAP ²	471,000	471,000
MCA Burkina Faso		A déterminer
Sous-total de Cofinancement	9,222,097	6,598,239
Budget Total du Projet	15,066,977	12,443,119

¹ 1,250,000 euros

² 300,000 euros

2. Aperçu des principales activités de 2012/2013

10. Les années 2010 et 2011 ont été essentiellement consacrées à la préparation et la validation des documents ADT nationaux, la finalisation de l'Analyse de la Chaîne Causale du Bassin Versant de la Volta, la préparation du document ADT régional (y compris les rapports thématiques sur les ressources en eau, les écosystèmes, la gouvernance et l'économie), au développement du Système d'Echange d'Information du Bassin de la Volta et son transfert à l'Observatoire du Bassin de la Volta, et à la mise en œuvre de trois projets pilotes.
11. Les années 2012 et 2013 constituent des années très importantes dans le cycle du projet, d'où l'importance du plan de travail proposé et sa mise en œuvre effective pour la réalisation des objectifs du projet.
12. En 2012 et 2013, les activités du projet seront essentiellement axées sur les principaux événements suivants :
 - Validation du document de l'ADT régional, préparation et validation des documents du PAS et des PANP-BFV, y compris leur validation/endorsement par les autorités nationales, et l'intégration du PAS dans le plan de travail de l'ABV.
 - Mise en œuvre de trois projets de démonstration suivant leurs plans de travail budgets respectifs et sur la base des memoranda signés ou devant être signés avec les agences d'exécution identifiées, ainsi que l'élaboration d'une note conceptuelle pour la mise en œuvre du Projet de Démonstration 2 au Bénin.
 - Organisation de deux réunions du Comité de Pilotage
 - Contribution à diverses études, activités de renforcement de capacités et d'amélioration des connaissances dans le cadre du Plan Stratégique de l'ABV.
 - Echange d'expériences et participation à des réunions et ateliers clés (ABV, FEM, IW, PNUE, etc.)
13. Le Tableau 2 présente la synthèse des principaux événements programmés pour 2012 et 2013. Les Tableaux 3, 4 et 5 présentent le plan de travail détaillé. Pour chacun des objectifs spécifiques, une synthèse des principales activités est présentée dans les sections suivantes.

Table 2 : Aperçu des principaux événements prévus au titre des années 2012 et 2013

Date	Lieu	Evènement
Février 2012	Abidjan Côte d'Ivoire	Réunion du Comité de Pilotage du Projet
Mars/Avril 2012	Cotonou/Bamako	Validation de l'ADT Régional et lancement des ateliers de planification
Avril/Mai 2012	Pays riverains	Consultations nationales PANP-BFV & PAS
Mai - Juin 2012	Ouagadougou	Forum technique de l'ABV : programmation et harmonisation des initiatives en cours/prévues
Janvier 2013	Pays riverains	Ateliers de validation PANP-BFV
Février 2013	A déterminer	Réunion du Comité de Pilotage du Projet
Mars/Avril 2013	A déterminer	Atelier de validation du PAS
Mai - Juin 2013	A déterminer	Endossement du PAS par les Ministres
Mai - Juin 2013	Ouagadougou	Atelier de programmation et d'harmonisation de l'ABV pour les initiatives en cours/prévues

3. Principales activités par objectif Spécifique

3.1 Principales activités prévues au titre de l'objectif Spécifique 1

14. Au cours des deux prochaines années d'exécution du projet, l'UCP (y compris les points focaux nationaux, les consultants et autres prestataires de service) sera administrée sur la base des procédures, règles et réglementation de l'UNOPS et en collaboration avec l'ABV et le PNUE. Une réunion du personnel de l'UCP sera organisée chaque mois en vue de garantir l'efficacité de la planification et la priorisation des activités du projet.
15. Le plan de suivi et évaluation sera mis à jour sur la base des résultats et recommandations de l'évaluation à mi-parcours, y compris la réponse préparée par l'UCP en collaboration avec le PNUE et l'ABV, et aussi sur la base de l'analyse des indicateurs de réduction du stress provenant des projets pilotes. L'UCP exécutera aussi le plan S&E mis à jour et veillera à la préparation opportune, à l'examen et à l'ample dissémination des rapports du projet (Rapport d'Exécution de Projet, Rapport Annuel, Synthèses Mensuelles, Rapport de l'évaluation à mi-parcours, ADT, PAS, PANP-BFV et autres rapports d'études).
16. Les 4^e et 5^e réunions du Comité de Pilotage seront respectivement organisées à Abidjan (Côte d'Ivoire) pendant la dernière semaine du mois de Février 2012 concomitamment avec les réunions des Experts de l'ABV et du Conseil des Ministres, et au cours du premier trimestre de l'année 2013 (l'UCP discutera du pays devant abriter cette réunion avec les partenaires nationaux au cours de l'année 2012).
17. L'ABV est un organe régional permanent chargé de faciliter l'aménagement et le développement du bassin ; il s'agit donc d'une institution ayant des objectifs à court et long termes. L'initiative FEM Volta cherche à appuyer et à offrir ses services à l'ABV dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques et en tant que projet, promouvoir et mener ses activités de sorte à s'assurer que ses réalisations sont prises en compte dans le programme de travail de l'ABV. Il est donc impératif d'établir une collaboration étroite entre ces deux partenaires. Il est donc impératif d'établir une étroite collaboration entre les deux partenaires. Dans cette perspective, le projet FEM Volta consolidera et intensifiera sa collaboration avec l'ABV sur la base du cadre de collaboration signé par les deux partenaires en 2009 en vue d'atteindre leurs objectifs communs. Le projet FEM Volta appuiera aussi l'ABV dans la dissémination de son Plan Stratégique, la coordination des activités en cours et à venir dans le Bassin Versant de la Volta et la participation aux principaux réunions et ateliers de l'ABV.
18. Sur la base des discussions entreprises avec l'Observatoire du Bassin de la Volta en septembre 2010, l'équipe du projet facilitera aussi la finalisation de la migration du VB-ISS (Système d'Echange d'Information du Bassin de la Volta) vers le serveur français en vue de fournir un mécanisme de coopération, de collaboration et d'actions concertées au niveau régional, et de permettre aux partenaires riverains de mobiliser auprès des divers acteurs et groupes d'intérêt, les ressources et l'expertise requises pour la résolution des problèmes environnementaux et des questions liées aux ressources en eau.
19. Aussi, l'UCP i-) contribuera aux forums/formations thématiques identifiés dans le plan de travail de l'ABV (et aux réunions clés, s'il y a lieu) ; contribuera sur la base du plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta, à la préparation, révision et validation des rapports de référence sur l'état des ressources en eau et de l'environnement du Bassin de la Volta.
20. En outre, en vue de garantir la participation des acteurs locaux aux activités du Projet FEM Volta et dans une perspective d'établissement du forum des parties prenantes du bassin, le projet FEM Volta contribuera à l'élaboration du plan de participation des parties prenantes de l'ABV comme indiqué son Plan Stratégique.
21. Dans le cadre de sa stratégie de communication, l'UCP i) préparera et/ou distribuera des brochures, prospectus, autocollants du projet, ii) organisera des programmes radiodiffusés et

télévisés, iii) préparera un documentaire sur le Bassin du Fleuve Volta, iv) préparera la synthèse de toute la documentation sur le projet et produira des matériels de communication pour tous les événements liés aux eaux internationales et aux questions environnementales, v) participera et présentera les résultats du projet aux principales conférences régionales et internationales sur l'eau : Forum International de l'Eau (Marseille France), réunions et ateliers du GWP, ABV, ANBO, GEMCG et CEDEAO, vi-) disséminera les résultats et rapports du projet et mettra régulièrement à jour le site Internet du projet.

22. Les autres activités sont entre autres :

- Visite de courtoisie aux autorités nationales (Ministres en charge de l'eau et de l'environnement) pour les informer de l'état d'avancement du projet, des défis majeurs, des contributions nationales, des activités de l'ABV, etc.
- Contribution à la célébration au Bénin et au Mali, d'événements internationaux liés à l'eau ou à l'environnement
- Etablir / Maintenir / le contact avec les partenaires techniques et financiers potentiels : WASCAL, Agence Américaine de Protection de l'Environnement, Banque Mondiale, BAD, Fonds Africain pour l'Eau, DANIDA, Kfw, etc.

23. Les campagnes de sensibilisation et la sensibilisation des partenaires sur la GIRE et la Gestion des Bassins Fluviaux Internationaux constituent l'une des principales activités prévues au titre de la réalisation de l'Objectif Spécifique 1. Néanmoins, dues à des contraintes budgétaires, la formation sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Gestion des Bassins Fluviaux Internationaux est maintenue en attente sous réserve de la mobilisation de ressources additionnelles.

24. Le Tableau 3 présente le détail des activités et le plan de travail correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1

Tableau 3 : Détail des activités correspondant à l'Objectif Spécifique n° 1

Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif n° 1 : Renforcer les Capacités, améliorer les connaissances, et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta										
Code	Activités	2012				2013				
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	
R1.1 : Gestion et Coordination du projet à la satisfaction des partenaires										
A1.1.1.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Créer l'Unité de Gestion et le Système de Gouvernance comprenant : UCP, MOU, PSC, NFP, NIC, rapport initial, etc.</i>³ <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion de l'UCP (comprenant NIF, NOFP, prestataires de services) sur la base des procédures, règles et réglementation de l'UNOPS ○ Organiser la réunion mensuelle du personnel de l'UCP 									
	○ Gestion de l'UCP (comprenant NIF, NOFP, prestataires de services) sur la base des procédures, règles et réglementation de l'UNOPS	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	○ Organiser la réunion mensuelle du personnel de l'UCP	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A1.1.2.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et exécuter le plan de suivi et évaluation <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à jour le plan S&E (y compris les indicateurs de réduction du stress) suivant la recommandation sur le MTE ○ Rendre des visites de courtoisie aux autorités nationales (Ministres en charge de l'eau et de l'environnement) et les informer sur l'état d'avancement du projet ○ Exécuter le plan S&E ○ Disséminer le rapport d'évaluation à mi-parcours du projet ○ Organiser la 4e réunion du Comité de Pilotage du Projet 									
	○ Mettre à jour le plan S&E (y compris les indicateurs de réduction du stress) suivant la recommandation sur le MTE	X								
	○ Rendre des visites de courtoisie aux autorités nationales (Ministres en charge de l'eau et de l'environnement) et les informer sur l'état d'avancement du projet	X		X		X		X		
	○ Exécuter le plan S&E	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	○ Disséminer le rapport d'évaluation à mi-parcours du projet	X								
	○ Organiser la 4e réunion du Comité de Pilotage du Projet	X								
A1.1.3.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des relations avec d'autres partenaires, élaborer et exécuter un plan de collaboration <ul style="list-style-type: none"> ○ Appuyer l'ABV dans la dissémination de son plan stratégique ○ Apporter une contribution à la réunion de coordination de l'ABV avec les initiatives en cours et celles prévues ○ Préparer et signer un accord de collaboration avec PNE-Benin pour la mise en œuvre du Projet de Démonstration 2 au Bénin ○ Participer aux réunions de comités de pilotage de l'ABV, WRCC/CEDEAO, IUCN/PAGEV, GWP Afrique de l'Ouest et autres ateliers et activités d'importance conformément aux objectifs de FEM Volta ○ Maintenir le contact avec les principaux partenaires techniques et financiers : le Département du GTZ en charge de la Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique, l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, la BAD, AMCAW, le Fonds Africain de l'Eau, etc. 									
	○ Appuyer l'ABV dans la dissémination de son plan stratégique	X	X	X	X					
	○ Apporter une contribution à la réunion de coordination de l'ABV avec les initiatives en cours et celles prévues		X		X		X		X	
	○ Préparer et signer un accord de collaboration avec PNE-Benin pour la mise en œuvre du Projet de Démonstration 2 au Bénin	X	X							
	○ Participer aux réunions de comités de pilotage de l'ABV, WRCC/CEDEAO, IUCN/PAGEV, GWP Afrique de l'Ouest et autres ateliers et activités d'importance conformément aux objectifs de FEM Volta		X		X		X		X	
	○ Maintenir le contact avec les principaux partenaires techniques et financiers : le Département du GTZ en charge de la Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique, l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, la BAD, AMCAW, le Fonds Africain de l'Eau, etc.	X	X	X	X	X	X	X	X	X

³ Style de caractères pour les activités achevées : italique

Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif n° 1 : Renforcer les Capacités, améliorer les connaissances, et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
A1.1.4.	• Préparer les rapports de projets (PIR, rapports annuels, rapports mensuels, rapports d'études)	X	X	X	X	X	X	X	X
A1.1.5.	• Documenter la mise en œuvre du projet et disséminer les résultats à travers des publications, rapports régionaux et internes, des bulletins du projet et le site Internet du projet (juste pour mémoire)								
	○ Faire la synthèse de toute la documentation sur le projet et produire des outils de communication pour tous les événements liés aux ressources en eau transfrontalières et aux ressources environnementales associées								
	○ Participer et présenter les résultats du projet aux grandes conférences régionales et internationales de l'eau (ex., Forum International de l'Eau, réunions et ateliers de TWAP, GWP, PNUE, FEM et ANBO)		X		X		X		X
	○ Préparer et disséminer des brochures, prospectus, etc. sur le projet	X	X	X	X	X	X	X	X
	○ Organiser des programmes radiophoniques et télévisés (surtout lors des réunions et ateliers de l'ABV et du Projet FEM)	X		X		X		X	
	○ Préparer un documentaire sur le Bassin du Fleuve Volta		X	X					
R1.2: Les capacités et la participation des parties prenantes dans la gestion du BVV sont renforcées									
A1.2.1.	• Organiser à l'intention des PFN, une formation sur le processus ADT/PAS								
A1.2.2.	• Analyse des institutions et acteurs nationaux et préparation du plan de participation du public (dissémination des rapports d'étude)								
	○ Elaborer la matrice des institutions nationales impliquées dans gestion du Bassin de la Volta, analyser leurs mandats et capacités								
	○ Préparer et analyser la matrice des acteurs : principales activités et mandats, liens avec la gestion du Bassin de la Volta, et capacités à traiter les questions relatives aux bassins fluviaux internationaux								
	○ Identifier les lacunes en termes de formation et prioriser les besoins en formation des institutions et acteurs nationaux en matière de gestion de bassins fluviaux internationaux								
	○ Elaborer des plans de formation à l'intention du personnel de la principale institution								
	○ Participer à l'étude sur l'élaboration du plan de participation des parties prenantes (examen et dissémination du rapport d'étude)		X						
	○ Appuyer et organiser conjointement la célébration des événements internationaux de l'eau dans les pays riverains			X					
A1.2.3.	• Organiser à l'intention des institutions et acteurs nationaux, des sessions de formation et des campagnes de sensibilisation sur la GIRE et la gestion des bassins fluviaux internationaux								

Résultats / Résultats correspondant à l'Objectif n° 1 : Renforcer les Capacités, améliorer les connaissances, et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser à l'intention du personnel des institutions clés, des sessions de formation sur la gestion des BFI (annulée sous réserve de financement additionnel) ○ Organiser au niveau national, à l'intention des parties prenantes, des campagnes de sensibilisation sur la gestion des BFI 								
A1.2.4.	• Organiser à l'intention des institutions nationales, une session de formation sur la gestion et le suivi de données et le système d'échange d'information								
A1.2.5.	• Organiser une session de formation sur la mise en œuvre du PAS aux niveaux national et régional (annulée sous réserve de financement additionnel)								
R1.3: Base de connaissance élargie & mécanisme de communication mis en place à l'échelle du bassin									
A1.3.1.	• Mener une étude sur l'inventaire et l'évaluation de données, y compris le mécanisme d'échange de données, les insuffisances de la formation et le plan de formation								
A1.3.2.	• Appuyer/participer aux études sur la création de l'Observatoire du Bassin de la Volta à travers un protocole de base de données, de collecte et d'échange de données								
	○ Contribuer à la préparation de rapports de référence sur l'état des ressources en eau et les ressources environnementales du Bassin du Fleuve Volta conformément au plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta (Préparation des TDR et examen des rapports d'études)		X		X		X		X
	○ Participer à la réunion du comité de pilotage de l'Observatoire du Bassin de la Volta (et autres importantes réunions financées par l'observatoire)		X		X		X		X
	○ Appuyer l'installation de la plateforme de donnée du Bassin de la Volta à travers l'achat et l'installation de : 1 serveur, 1 UPS, le logiciel ArcGIS server, l'ArcGIS Desktop (au besoin) et le MS SQL Server 2005								
	○ Facilitate the completion of migration of the VB-ISS to the French-hosted server	X							
A1.3.3.	• Organiser un atelier scientifique en collaboration avec les principaux partenaires (UNESCO, AMMA, GLOWA, WASCAL, etc.)								
	○ Préparer une note conceptuelle sur l'atelier, établir le contact avec les partenaires et donateurs potentiels pour échanger sur la note conceptuelle				X				
	○ Mobiliser des fonds pour l'organisation de l'évènement				X	X			
	○ Organiser l'atelier scientifique sur le Bassin du Fleuve Volta (y compris l'annonce et l'examen des articles/publication)					X	X	X	X
A1.3.4.	• Développer et mettre à jour le site Internet du projet	X	X	X	X	X	X	X	X

3.2 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique 2

25. L'élaboration du document d'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) suivi du Programme d'Action Stratégique (PAS) est requise pour la plupart des projets soumis pour financement dans le cadre de la Composante Eaux Internationales du FEM.
26. L'ADT est une analyse scientifique et technique destinée à classer l'importance relative des sources, causes et impacts des problèmes liés aux eaux transfrontalières. C'est une évaluation objective et non un document négocié. Il est recommandé pour la plupart des projets Eaux Internationales du FEM.
27. D'autre part, le PAS est un document de politique négocié qui établit des priorités d'intervention définies et identifie des réformes stratégiques, juridiques, et institutionnelles ainsi que les investissements requis pour le traitement et la résolution des problèmes prioritaires des eaux transfrontalières. Approuvé au plus haut niveau, il établit des priorités d'intervention précises pour la résolution des problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT. Le PAS définit pour chaque pays, des interventions spécifiques qui peuvent être adoptées au plan national et harmonisées avec les autres pays concernés.
28. Les documents ADT nationaux ont été préparés et validés en 2010, tandis qu'en 2011, au niveau régional, 4 rapports thématiques ont été préparés sur les ressources en eau du bassin, les écosystèmes du bassin, l'état du bassin et l'analyse de gouvernance. Ces rapports ont servi de référence pour la préparation de l'avant-projet du document ADT soumis à l'UCP et révisé par les principaux partenaires du projet en décembre 2011.
29. Pour le Projet FEM Volta, 2012 et 2013 constituent des années clés de la conduite des activités ADT/PAS. Les documents ADT préparés en 2010 et 2011 serviront de base à l'élaboration du PAS et PANP-BFV. A cette fin, les principales activités prévues par l'UCP au titre de l'objectif pour les années 2012 et 2013 sont :
 - Traduction anglais-français des 4 rapports thématiques ainsi que le document ADT régional soumis aux parties prenantes pour validation
 - Mise à jour de la méthodologie et le plan de travail destinés à l'élaboration du PAS et du PANP-BFV
 - Mise à jour/finalisation des TDR et recrutement des consultants nationaux et régionaux pour l'élaboration du PAS et du PANP-BFV
 - Organisation d'un atelier régional de validation de l'ADT à la fin du premier trimestre de l'année 2012. Cet atelier sera concomitant à l'atelier régional de planification du PAS. Par conséquent, la mise en œuvre du PAS se fera sur la base du plan de travail et des directives détaillées élaborés et approuvés par les principales parties prenantes au cours de l'atelier de lancement du PAS.
 - Poursuite de la consultation avec les principaux partenaires et discussion sur les eaux transfrontalières et les questions environnementales associées.
 - Organisation en collaboration avec l'ABV, de réunions régionales d'experts pour l'élaboration de rapports de synthèse régionaux sur chaque domaine thématique et rédaction du PAS du Bassin de la Volta
 - Organisation en collaboration avec les Partenaires Nationaux, de réunions nationales d'experts pour la rédaction du PANP-BFV
 - Validation des documents finaux PAS et du PANP-BFV par les principales parties prenantes aux niveaux national et régional
 - Traduction, édition, impression et diffusion du PAS et du PANP-BFV
30. Pendant le premier ou le second trimestre de l'année 2013, le document PAS sera soumis au :
 - Comité de Pilotage pour approbation, et
 - Ministres en charge de l'eau et de l'environnement pour (de préférence, en concomitance avec la

réunion des Ministres de l'ABV)

31. L'UCP poursuivra en collaboration avec l'ABV, le processus de mobilisation de fonds en établissant des relations ou en les renforçant et en impliquant les partenaires financiers dans le processus ADT/PAS : l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, le Fonds Africain de l'Eau, la BOAD, Kfw, DANIDA, CIDA, SIDA, USAID, etc. A cette fin, l'UCP envisage de rendre visite aux bailleurs potentiels.
32. Le Tableau 4 présente le détail des activités et du plan de travail correspondant à l'Objectif Spécifique n° 2.

Tableau 4 : Détail des activités et plan de travail correspondant à l'Objectif Spécifique n° 2

Réalizations / Résultats correspondant à l'Objectif n° 2 : Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion afin d'apporter des solutions aux problèmes dans le bassin du fleuve Volta et dans la zone côtière avale									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
R2.1: Les mécanismes de coordination du BFV sont soutenus (Juste pour mémoire)									
A2.1.1.	• Plaidoyer au niveau ministériel et à travers les réunions, ateliers et rapport, sur l'importance de la ratification de la convention du bassin (juste pour mémoire)								
A2.1.2.	• Intégrer l'ADT, le PAS, le PAPN-BFV dans les politiques, stratégies et plans (juste pour mémoire)								
R2.2: L'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) est mise à jour et finalisée									
A2.2.1.	• Examiner l'ADT préliminaire, identifier les insuffisances et élaborer une méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT et l'élaboration du PAS/PAPN-BFV								
A2.2.2.	• Organiser des ateliers régionaux/nationaux de démarrage avec les acteurs et institutions nationaux, régionaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des ateliers de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux (dissémination du rapport de l'atelier) ○ Organiser des ateliers de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux 								
A2.2.3.	• Actualiser et finaliser le document ADT y compris l'analyse de situation et l'analyse de chaîne causale <ul style="list-style-type: none"> ○ Editer et traduire de l'anglais vers le français, les 4 rapports thématiques ADT ○ Traduire le document ADT préliminaire en français 	X	X						
A2.2.4.	• Organiser un atelier régional de validation avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux, y compris CPP et l'ABV			X					
A2.2.5.	• Finaliser le document ADT régional (y compris les rapports thématiques) sur la base des recommandations de l'atelier de validation				X				
A2.2.6.	• Editer, imprimer le document ADT régional (y compris les rapports thématiques)					X			
A2.2.7.	• Disséminer le document ADT (y compris l'ADT régional/national, les rapports ADT thématiques)					X	X	X	
R2.3: Les Plans d'Action pour les Parties Nationales du BFV (PAPN-BFV) sont élaborés									
A2.3.1.	• Préparer les documents de Plans d'Action Nationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Finaliser les TDR, sélectionner et signer des contrats avec les consultants nationaux ○ Organiser 6 ateliers nationaux (avec les institutions et acteurs nationaux) en préparation de l'élaboration des PAPN-BFV ○ Organiser 4 discussions de groupe PAS / PAPN-BFV par pays ○ Rédiger les PAPN-BFV 	X		X	X				

Réalizations / Résultats correspondant à l'Objective n° 2 : Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion afin d'apporter des solutions aux problèmes dans le bassin du fleuve Volta et dans la zone côtière avale									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
A2.3.2.	• Soumettre les PAPN-BFV pour validation, à l'Unité régionale et aux experts régionaux				X				
A2.3.3.	• Finaliser et soumettre les documents PAPN-BFV aux autorités nationales pour approbation					X			
A2.3.4.	• Editer, imprimer et disséminer les documents PAPN-BFV					X			
R2.4: Le Programme d'Action Stratégique (PAS) est élaboré									
A2.4.1.	• Organiser un atelier régional avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux								
	o Mettre à jour le plan de travail pour la préparation du PAS	X							
	o Finaliser les TDR et recruter l'équipe du PAS		X						
	o Organiser l'atelier régional de planification du PAS			X					
A2.4.2.	• Préparer le document du Programme d'Action Stratégique, y compris les directives d'exécution du PAS, le système de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PAS, la stratégie à long terme pour le SAP			X	X	X			
A2.4.3.	• Organiser l'atelier régional de validation avec les institutions et les acteurs nationaux, régionaux et internationaux					X			
A2.4.4.	• Soumettre le document PAS à : i-) l'approbation du Comité de Pilotage et, ii-) les Ministres en charge de l'eau et de l'environnement (de préférence en même temps la rencontre ministérielle de l'ABV)					X	X		
A2.4.5.	• Initier le processus de mobilisation de fonds en établissant le contact avec les partenaires financiers et techniques et en les impliquant dans le processus ATD/PAS : Agence Américaine de Protection de l'Environnement, la Banque Mondiale, le Fonds Africain de l'Eau, la BOAD, KfW, etc.					X	X	X	X

3.3 Principales activités prévues au titre de l'Objectif Spécifique 3

33. Lors de la préparation du projet, trois projets pilotes ont été sélectionnés et développés. Les documents des trois projets pilotes ont été mis à jour pour prendre en compte les derniers développements intervenus dans les zones des projets proposés, notamment : i-) l'équipement du fleuve Sourou avec une station hydromètre et pluviomètre à travers la mise en œuvre du Projet Volta HYCOS (Projet de Démonstration 1), ii-) la construction d'un réseau des collecte des eaux usées dans la ville de Kara avec l'appui de SIAAP (Projet de Démonstration 2) et, iii-) la construction d'un barrage hydroélectrique à Bui au Ghana (Projet de Démonstration 3). L'examen des projets pilotes a permis d'obtenir des documents plus détaillés et plus élaborés qui ont été soumis à l'UCP et aux partenaires nationaux.
34. Sur la base des documents révisés et des discussions avec les partenaires nationaux, des Protocoles d'Accord ont été signés en 2010 avec le Gouvernement du Mali pour la mise en œuvre du Projet de Démonstration 1, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et du Ghana pour l'exécution du Projet de Démonstration 3 et avec SIAAP pour la réalisation du Projet de Démonstration 2 à Kara (Togo). L'UCP poursuivra par conséquent l'exécution de ces trois Projets Pilotes dans le cadre des Protocoles d'Accord et suivant les plans de travail et budgets prévus au titre des années 2012 et 2013.
35. L'adaptation du modèle hydrologique (HEC RAS) financé par MCA Burkina Faso, sera achevée en janvier 2012 et les partenaires nationaux seront formés à l'utilisation du modèle pour la prédiction des crues et des scénarios d'inondation dans le Bassin du Fleuve Sourou. Aussi, les partenaires nationaux du Mali réaffecteront le budget du Protocole pour : i-) faciliter les mesures bathymétriques dans la partie nationale, ii-) réaliser une étude sur les relations entre les crues, les inondations, le niveau d'eau dans le lac et le niveau d'eau dans le Barrage Lerry à des périodes données, iii-) entreprendre une étude sur les éventuels scénarios de crues et d'inondation et développer une stratégie de gestion. En attendant, le projet contribuera à l'établissement d'un comité bilatéral, y compris la préparation d'un protocole ou accord pour la gestion conjointe du bassin. Les deux pays poursuivront la collecte et la gestion de données hydrométéorologiques dans le cadre du Projet Volta HYCOS.
36. En attendant, l'UCP travaillera avec le SIAAP et la Municipalité de Kara pour la mise en œuvre du Projet de Démonstration 2 au Togo, à :
 - La validation de l'étude sur la technologie appropriée pour la construction de la petite station d'épuration dans le quartier Ewawu et sa connexion au réseau d'eau usée ;
 - La construction d'une petite station d'épuration dans le quartier Ewawu ainsi que sa connexion au réseau d'eaux usées (ville de Kara) d'ici septembre 2012 ;
 - La connexion des maisons, du marché de Kara, des hôtels, restaurants de la Municipalité de Kara et autres grandes institutions publiques et privées au réseau d'ici septembre 2012 ;
 - L'organisation à l'intention des habitants d'Ewawu, de campagnes de sensibilisation et d'information sur les questions relatives à l'Eau, l'hygiène et l'assainissement,
 - La formation des partenaires nationaux en matière d'exploitation et d'entretien de station d'épuration et de réseau d'assainissement.
37. Dans le cadre du suivi de la réunion de terrain conjointe organisée en collaboration avec l'UICN/PAGEV et le Partenariat National de l'Eau du Bénin dans le Bassin du Fleuve Pendjari (Bénin), le projet préparera une nouvelle proposition pour la protection de la berge du fleuve dans les zones sensibles identifiées à l'amont du Pendjari au Bénin. Après la validation de la proposition de projet, un Protocole d'Accord sera signé avec le Gouvernement du Bénin et/ou autre agence d'exécution au plus tard en mars 2012. Cet accord permettra par conséquent la mise en œuvre du Projet de Démonstration pendant 20 mois. L'UCP contribuera aux activités du projet WAP en appui aux gouvernements du Bénin et du Burkina Faso pour l'élaboration d'un code de conduite pour la pratique de la pêche sur le fleuve Pendjari.

38. Dans le cadre de l'exécution du Projet de Démonstration 3 en cours, l'UCP continuera de travailler avec les partenaires nationaux à la mise en œuvre en 2012, de ce qui suit :

Création d'un comité bilatéral de Projet de Démonstration ; préparation d'une étude socioéconomique préliminaire devant servir de base pour le suivi et évaluation du Projet ; la formation des acteurs nationaux à la GIRE et à la résolution de conflits relatifs aux forêts et aux ressources naturelles. En ce qui concerne particulièrement les activités au Ghana, le projet a prévu élaborer des affiches sur la dégradation, la production du charbon de bois et les questions liées au feu de brousse en vue de sensibiliser les communautés sur l'impact des zones tampons, l'utilisation de produits chimiques pour la pêche et les activités minières. Le travail prévu pour la restauration des rives, mais qui a été suspendu à cause de la saison des pluies, reprendra parallèlement aux études de suivi de débit et de sédiment destinées aux zones à draguer. Au cours de l'année, les activités en cours au niveau du Projet de Démonstration de la Côte d'Ivoire seront intensifiées et suivies par l'UCP.
39. Compte tenu des contraintes budgétaires qui pourraient affecter la réussite de l'exécution des projets pilotes, l'UCP envisage recruter un consultant pour la préparation d'un document de projet au succès assuré pour les Projets Pilotes 3 et 2 (au Bénin en particulier) et le 4 entre le Ghana et le Togo (en attente depuis l'approbation du Document de l'ensemble du Projet FEM Volta). Ceci pourrait se par le biais d'une présentation FEM Volta et de ses contraintes financières préalablement discutées avec certains partenaires financiers (Kfw, US EPA, USAID, etc.) aussi bien que les cadres logiques des projets pilotes. Les activités de mobilisation de fonds seront par conséquent conduites en collaboration avec l'ABV et les partenaires nationaux.
40. Le Tableau 5 présente le détail des activités correspondent à l'Objectif Spécifique n° 3.

Tableau 5: Détail des activités et plan de travail correspondant à l'Objectif Spécifique n° 3

Réalizations / Résultats correspondant à l'Objectif n° 3 : Démontrer les mesures nationales et régionales devant permettre de lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
R3.1: 3 Projets pilotes exécutés avec succès									
A3.1.1.	• Evaluer les documents de projets pilotes (cadre logique, activités, budget, plan de S&E et plan de travail) et préparer le rapport initial (<i>Dissémination des rapports d'études et préparation des rapports initiaux</i>)								
A3.1.2.	• Mettre en œuvre le Projet de Démonstration no 1: Gestion conjointe par le Burkina Faso et le Mali du système d'alerte des crues du fleuve Sourou (affluent de la Volta noire ou Mouhoun)								
	○ Finaliser l'adaptation du modèle hydrologique (HEC RAS) à la zone du projet et former les partenaires nationaux (activité financée par MCA Burkina Faso)	X							
	○ Formation des partenaires nationaux au modèle HEC-RAS	X							
	○ Réaffecter le budget du projet afin de permettre les mesures bathymétriques au Mali	X							
	○ Collecte de données	X	X	X	X	X	X	X	X
	○ Relation entre crue, inondation, niveau d'eau dans le lac et niveau d'eau dans le Barrage Lerry suivant les périodes	X	X						
	○ Scénarios de crues et d'inondations et stratégie de gestion	X	X	X					
	○ Prévisions des crues et inondations (alerte précoce)			X	X	X	X	X	X
	○ Contribution à la création d'un comité bilatéral, y compris le protocole ou accord pour la gestion conjointe du bassin		X			X	X	X	
○ Mettre en œuvre les projets pilotes suivant le plan de travail et le budget 2012/2013	X	X	X	X	X	X	X	X	
A3.1.3.	• Mettre en œuvre le Projet de Démonstration no 2 : Installation et comparaison des modèles de technologies pour le traitement des eaux usées dans les villes de Kara (Togo) et Natitingou (Bénin)								
	○ Valider l'étude sur la technologie appropriée pour la construction d'une petite station d'épuration et sa connexion au réseau dans le quartier d'Ewawu	X							
	○ Finaliser la construction du réseau d'assainissement dans le quartier d'Ewawu à travers le financement de SIAAP	X	X	X					
	○ Construire la petite station d'épuration		X	X	X	X			
	○ Connecter les mosquées, les écoles, les restaurants et autres institutions publiques/privées et exploiter la station d'épuration				X	X	X	X	X
	○ Faire le suivi des paramètres clés de la qualité de l'eau					X	X	X	X

Réalizations / Résultats correspondant à l'Objectif n° 3 : Démontrer les mesures nationales et régionales devant permettre de lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des campagnes de sensibilisation et sensibiliser les habitants d'Awawu sur les questions liées à l'Eau, l'Environnement et à l'Assainissement de l'Environnement 		X		X		X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer une nouvelle proposition sur la protection de la berge du fleuve dans les zones sensibles du fleuve Pendjari au Bénin 	X							
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer et signer des Protocoles d'Accord avec le gouvernement du Bénin et/ou avec autres agences d'exécution 	X	X						
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser un atelier/discussion de démarrage avec les partenaires du Bénin 	X	X						
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en œuvre le Projet de Démonstration suivant le plan de travail et le budget 2012/2013 (Bénin et Togo) 	X	X	X	X	X	X	X	X
A3.1.4.	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre le Projet de Démonstration no 3 : Restauration et protection des lits du fleuve Volta Noire (Côte d'Ivoire & Ghana) et ses affluents à travers des campagnes participatives de reboisement 								
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des réunions bilatérales (Ghana – Côte d'Ivoire) et lancer officiellement le Projet de Démonstration 	X				X			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à jour les indicateurs de réduction de stress, le plan de travail et le budget 	X	X						
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à jour le Projet de Démonstration suivant le plan de travail 	X	X	X	X	X	X	X	X
A3.1.5.	<ul style="list-style-type: none"> ● Recruter un consultant pour entreprendre ce qui suit : 								
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer une note conceptuelle pour la construction du réseau d'eaux usées et d'une station d'épuration à Keta (la zone côtière aval du Bassin de la Volta - Ghana) 	X							
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre à jour le Projet de Démonstration sur : Stockage et mouvement des eaux douces souterraines entre le SE du Ghana et le SO du Togo et pratiques agronomiques en pour la préservation des lentilles d'eau douce superficielles de la salinisation 	X							
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Document détaillé du projet de restauration/protection des rives du fleuve dans les parties nationales du bassin principalement au Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo 	X							
A3.1.6.	<ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser les notes conceptuelles et mobiliser des fonds additionnels pour la mise en œuvre des projets pilotes 		X	X					
A3.1.7.	<ul style="list-style-type: none"> ● Evaluer l'exécution des trois projets Pilotes 							X	X
R3.2: stratégie de réplication de projets pilotes élaborée et initiée (en attente, pourrait faire partie du processus PAS et PAPN-VBF)									
A3.2.1.	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer six projets pilotes sur la base des priorités de l'ADT/PAS, y compris le plan financier et le plan de réplication 								
A3.2.2.	<ul style="list-style-type: none"> ● Soumettre les six projets pilotes aux pays riverains pour approbation 								



Réalizations / Résultats correspondant à l'Objectif n° 3 : Démontrer les mesures nationales et régionales devant permettre de lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta									
Code	Activités	2012				2013			
		Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4	Trimes tre 1	Trimes tre 2	Trimes tre 3	Trimes tre 4
A3.2.3.	• Intégrer le plan de répliation dans le PAS								

4. Budget proposé pour les années calendaires 2012 et 2013

41. Le budget proposé pour les années 2012 et 2013 est présenté au Tableau 6 ci-dessous. Ce tableau est la synthèse du budget détaillé préparé en EXCEL par l'UCP et discuté avec le PNUE/DFEM avant son intégration dans le présent rapport.
42. Compte tenu des retards observés dans la mise en œuvre de certaines activités, il a été recommandé lors de l'évaluation à mi-parcours de prolonger la période d'exécution du projet à 2013. Ceci a des implications financières surtout en termes de salaires du personnel, de mise en œuvre des projets de démonstration et fonctionnement de l'Unité Régionale du Projet. Le budget a donc été révisé et ajusté en conséquence.
43. Les budgets pour les années 2012 et 2013 sont respectivement de 1 219 799 \$ et 980 177 \$. La mise en œuvre de certaines activités clés planifiées pour l'année 2011 a été reportée à 2012 et parfois 2013 :
 - Validation du document de l'ADT régional et paiement des experts régionaux ADT
 - Atelier régional de pacification du PAS⁴
 - Préparation et validation du PAS et des PAPAN BVV
 - Mise en œuvre des activités du projet de démonstration 2 au Bénin
44. Les MOAs signés avec les partenaires nationaux dans le cadre de l'ensemble du projet expirent en Janvier 2012 et la nouvelle stratégie retenue pour la mise en œuvre des activités du projet ne permet pas leur renouvellement. Un montant sera alloué aux partenaires nationaux pour faciliter leur contribution à la préparation du PAS et des PAPAN BVV. Quant aux MOAs signés avec les partenaires nationaux pour la mise en œuvre des projets de démonstration, il est recommandé d'étendre leur période de validité à Juillet 2013.

⁴ Ceci pourrait être organisé concomitamment avec l'atelier de validation de l'ADT

Tableau 6 : Budget du projet au titre des années 2012 et 2013 (dollars américains)

LIGNE BUDGETAIRE DU PNUE/ELEMENT DE DEPENSE		Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Budget 2012	Budget 2013	Total Révision 2011
10	COMPOSANTE DU PERSONNEL DU PROJET							
	1100 Personnel du Projet	279 439	259 388	341 089	312 198	263 424	126 635	1 582 173
	1200 Consultants	206 843	8 000	14 941	145 364	211 487	186 923	773 559
	1300 Appui administratif	14 732	18 921	27 729	27 083	25 023	26 024	139 512
	1400 Volontaires	0	0	0	0	0	0	0
	1600 Voyages pour motifs officiels (UCP + Consultants)	45 898	59 363	35 790	36 048	79 241	37 000	293 340
	1999 Total Composante	546 912	345 672	419 547	520 693	579 176	376 583	2 788 583
20	COMPOSANTE SOUS-CONTRAT							
	2100 Sous-contrats (MOA pour les agences de l'ONU)	0	0	0	0	0	0	0
	2200 Sous-contrats (MOA pour les organisations sans but)	47 736	43 555	157 656	64 734	281 973	200 833	796 487
	2399 Sous-contrats (à des fins commerciales)	0	0	0	0	0	0	0
	2999 Sous-contrats (MOA pour les agences de l'ONU)	47 736	43 555	157 656	64 734	281 973	200 833	796 487
30	COMPOSANTE FORMATION							
	3100 Bourses	0	0	0	0	0	0	0
	3200 Formation de groupe	52 118	42 130	74 022	45 317	13 000	59 909	286 497
	3300 Réunions/conférences	39 000	49 426	166 278	79 333	164 218	141 000	639 255
	3999 Total Composante	91 118	91 556	240 300	124 651	177 218	200 909	925 751
40	COMPOSANTE EQUIPMENT & LOCAUX							
	4100 Equipment consommable	5 340	10 806	3 059	3 138	4 000	4 000	30 343
	4200 Equipment non consommable	9 562	4 880	42 493	5 801	750	750	64 236
	4300 Locaux	0	1 739	849	3 291	5 000	5 000	15 880
	4999 Total Composante	14 902	17 425	46 401	12 230	9 750	9 750	110 458
50	COMPOSANTE DEPENSES DIVERSES							

LIGNE BUDGETAIRE DU PNUE/ELEMENT DE DEPENSE		Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Budget 2012	Budget 2013	Total Révision 2011
5100	Exploitation et entretien d'équipement	0	1 828	109	4 188	12 475	11 845	30 443
5200	Coût de rapports	2 950	22 391	23 249	21 371	56 500	55 302	181 763
5300	Divers (communications, frais postaux)	6 450	13 045	11 304	9 723	12 352	12 350	65 223
5400	Hospitalité et loisirs	0	0	0	0	0	0	0
5500	Evaluation	0	0	0	12 569	0	40 000	52 569
5999	Total Composante	9 400	37 263	34 662	47 851	81 327	119 497	329 999
COUTS TOTAUX		710 068	535 470	898 567	770 159	1 129 444	907 571	4 951 278
Coûts d'exécution du Projet UNOPS (8%)		56 805	69 126	71 885	61 613	90 356	72 606	396 102
GRAND TOTAL DES COUTS		766 873	604 596	970 453	831 771	1 219 799	980 177	5 347 380